



«La Maison Écho du Cœur» est un organisme à but non lucratif créé en décembre 2009. Sa mission consiste à offrir des services spécialisés d'hébergement et d'accompagnement selon un concept de milieu de vie prothétique à un maximum de dix personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer aux stades léger et modéré.

Un soutien aux proches est également accessible.

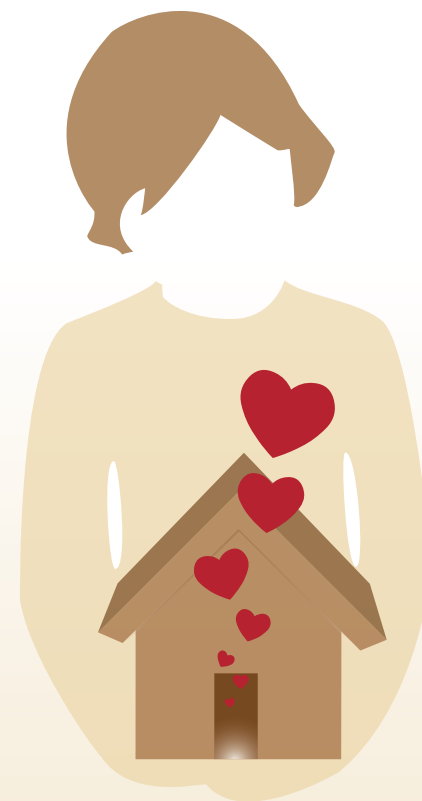
La Maison Écho du Cœur



NOUS JOINDRE

940 boul. Raymond
Québec, Qc G1B 1J7
(Arrondissement de Beauport)

Tél. : 418 614-3150
Fax : 418 614-3152
Courriel : maisonechoducoeur@videotron.ca



La Maison Écho du Cœur



Résidence pour personnes atteintes
de la maladie d'Alzheimer

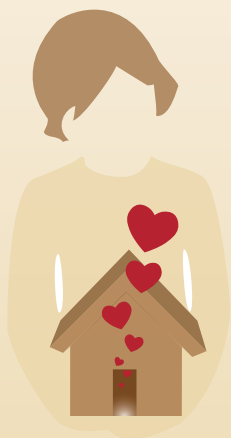
*Gardez contact avec la personne profonde,
car elle est là comme jamais et
elle est d'une extrême sensibilité.*

(C. Bobin)

VALEURS DE L'ORGANISME

Les valeurs privilégiées par «La Maison Écho du Cœur» sont les suivantes :

- ♥ La qualité des soins et des services;
- ♥ Un milieu de vie empreint de respect et de chaleur humaine;
- ♥ La compassion et le dévouement;
- ♥ Le positivisme et la joie de vivre;
- ♥ L'innovation dans les approches.

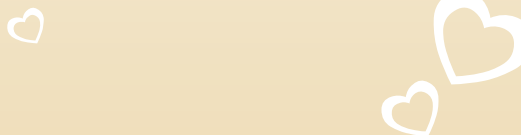


NOTRE APPROCHE

S'inspirant de méthodes éprouvées dont «Carpe Diem», notre approche vise à permettre aux personnes hébergées de se sentir chez-elles et de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible et ce, dans un environnement sécuritaire.

L'accompagnement personnalisé est basé sur une recherche constante du bien-être des personnes, sur ce qui peut contribuer à leur procurer de la joie, les apaiser, leur redonner dignité et confiance. À cet effet, on propose une participation volontaire et supervisée aux activités de la vie courante, sociales, récréatives et spirituelles.

Les soins de santé seront supervisés et dispensés par le CLSC Orléans.



SERVICES

Les services offerts par «La Maison Écho du Cœur» sont les suivants :

- Hébergement en chambre simple ou double ;
- Accompagnement adapté 24 h / 24 h – 7 jours / semaine;
- Distribution supervisée des médicaments;
- Aide à l'hygiène personnelle;
- Trois repas par jour et collations;
- Entretien ménager;
- Buanderie;
- Activités de stimulation et de loisirs centrées sur les intérêts, les capacités et les habitudes de vie des personnes résidentes;
- Centre de jour et une chambre de répit.